

CENTRE DE LOISIRS "CLAIRVILLE"

Ecole du Stade - 1, rue du Stade - 05000 GAP ■ Tél : 06.80.16.50.09 ou 06.60.47.88.01
■ animation.clairville@ville-gap.fr ■

Fonctionnement du 7 juillet au 27 août 2025

Les enfants accueillis sont âgés de 6 ans à 12 ans révolus (jusqu'à la veille des 13 ans)

Lieu d'accueil **ECOLE DU STADE**

Inscription souple à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas

Attention : 7 demi-journées maximum par semaine.

Les repas sont fournis par le centre (repas, goûter).

Accueil des enfants au centre

■ de 7h45 à 9h le matin ■ de 11h45 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas

Récupération des enfants au centre

■ de 11h45 à 12h15 avant le repas ■ de 13h30 à 14h après le repas ■ de 16h30 à 18h15 le soir

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER L'ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.

TARIFS ALSH

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources et de la composition de la famille.

JOURNÉE AVEC REPAS

	TARIF MINIMUM	TARIF MAXIMUM
GAP	10,90 €	22,00 €
HORS GAP	Majoration 11,80 € / jour	

- tarif ½ journée sans repas = 40% du tarif journée
- tarif ½ journée avec repas = 60% du tarif journée
- tarif journée sans repas = 80% du tarif journée

GUICHET
UNIQUE

3 rue Colonel Roux
05000 GAP

Tél. : 04 92 53 24 23 / guichet-unique@ville-gap.fr



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GAP

Centres de loisirs



Ville de
Gap
CAPITALE DOUCE

ÉTÉ 2025

STRUCTURES D'ACCUEIL PROPOSÉES

La Ville de GAP et son CCAS accueillent vos enfants en Centres de Loisirs (sans hébergement) durant l'été et l'année scolaire (mercredis et petites vacances), sur 3 sites en fonction des âges et des périodes :

- La Clé des Champs : pour les 3 à 5 ans
- La Clairière : pour les 6 à 12 ans
- Clairville : pour les 6 à 12 ans (l'été uniquement). Accueil souple.

Ces 3 structures sont ouvertes aux Gapençais. Les familles domiciliées en dehors de la commune de Gap seront mises sur liste d'attente et contactées en fonction des places disponibles.

Pour connaître le fonctionnement, les modes d'accueil et les horaires, consultez le descriptif et le règlement intérieur de fonctionnement sur www.ville-gap.fr (Rubrique Famille/social puis CCAS enfance & loisirs).



MODALITÉS D'INSCRIPTION ÉTÉ 2025

Les inscriptions auront lieu du lundi 5 mai au samedi 7 juin 2025. **Passée cette date, les inscriptions se feront tout l'été en fonction des places disponibles.**

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants en centre de loisirs pour cet été, vous êtes invités à renvoyer votre dossier complet :



> par mail à : guichet-unique@ville-gap.fr

(noter en objet : ALSH ÉTÉ 2025 suivi des NOM ET PRÉNOM de l'enfant)

> par courrier au Guichet Unique - 3, rue Colonel Roux - 05000 GAP

Possibilité de déposer votre dossier en Mairie (boîte aux lettres extérieure située à gauche de la porte principale)

> en vous présentant directement à un guichet

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR (Seuls les dossiers COMPLETS seront traités)

- fiche enfant recto/verso 2025/2026 dûment remplie*
- dates d'inscription souhaitées*
- justificatif de domicile de - de 3 mois (quittance de loyer, facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe)
- en cas de séparation des parents : fournir le jugement ou une attestation du mode de garde (sauf si déjà fourni)
- avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 du foyer actuel (sauf si déjà fourni)
- attestation de paiement des prestations de la CAF ou de la MSA de - de 3 mois (sauf si déjà fournie)
- copie du bon Aide aux Temps Libres 2025 délivré par la CAF si vous êtes concernés



Envoyer IMPÉRATIVEMENT par courrier au Guichet Unique ou bien déposer en mairie les documents suivants :

- la fiche sanitaire de liaison dûment remplie
- la photocopie des vaccinations à jour
- 1 photo d'identité de l'enfant (mentionnant au dos son nom et son prénom)

>> le tout dans une enveloppe fermée (une enveloppe par centre et par enfant) avec la mention suivante :

FICHE SANITAIRE nom et prénom de l'enfant centre de loisirs fréquenté

Les documents* à remplir et à consulter sont téléchargeables sur le site internet de la Ville de Gap. Une version papier de tous ces documents est également disponible, si besoin, en Mairie (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h)

* (fiche enfant recto/verso, dates d'inscription souhaitées, fiche sanitaire de liaison, descriptif de fonctionnement des ALSH, règlement intérieur de fonctionnement des ALSH, calendrier de l'année scolaire 2025/2026 spécifiant les dates d'inscription).

Une fois votre dossier administratif traité, vous serez destinataire par courrier de la carte de l'enfant (à présenter au centre lors de la venue de l'enfant).

Le séjour sera facturé en fin de mois. Vous recevrez donc directement une facture à domicile ou en version dématérialisée selon votre choix.

ATTENTION : Les familles domiciliées hors GAP seront inscrites en liste d'attente et contactées **par le Guichet Unique pour confirmation d'inscription à compter du 19 juin.**

DÉLAIS : Inscription possible au plus tard le mardi précédent avant 12h de chaque semaine pour la semaine suivante et en fonction des places disponibles, si le dossier de l'enfant est complet. Annulation ou modification jusqu'à 2 semaines pleines avant la semaine de réservation initiale.

Les réservations de l'été sont consultables : <https://gap.portail-familles.com> (mes agendas et réservations).

CENTRE DE LOISIRS MATERNEL "LA CLÉ DES CHAMPS"

6, Bd Bellevue - 05000 GAP ■ Tél : 04.92.53.26.95 ■ centre-loisirs.maternel@ville-gap.fr

Fonctionnement du 7 juillet au 29 août 2025

Les enfants accueillis sont âgés de 3 ans (scolarisés et ayant acquis la propreté) à 5 ans révolus (jusqu'à la veille des 6 ans) Inscription souple à la demi-journée ou à la journée avec ou sans le repas.

Les repas sont fournis par le centre (repas, goûter).

Accueil des enfants au centre

- de 7h45 à 9h30 le matin
- de 11h30 à 12h15 avant le repas
- de 13h30 à 14h après le repas

Récupération des enfants au centre

- de 11h30 à 12h15 avant le repas
- de 13h30 à 14h après le repas
- de 16h30 à 18h15 le soir

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER L'ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.

CENTRE DE LOISIRS "LA CLAIRIÈRE"

Charance - 05000 GAP ■ Tél : 04.92.51.08.26 ■ animation.clairiere@ville-gap.fr

Fonctionnement du 7 juillet au 29 août 2025

Les enfants accueillis sont âgés de 6 ans à 12 ans révolus (jusqu'à la veille des 13 ans).

Inscription en journées complètes avec le repas.

2 possibilités d'inscription : semaine de 5 jours du lundi au vendredi / semaine de 4 jours : lundi mardi, jeudi vendredi

Les repas sont fournis par le centre (repas, goûter)

Un ramassage est organisé le matin et le soir sur 3 lieux d'accueil.

LIEUX D'ACCUEIL (identique pour l'aller et le retour)

HORAIRES

Ecole de Bellevue

Matin : 7h45 / 8h45 - Soir : 17h45 / 18h15

Ecole de Porte-Colombe (cour de l'école maternelle, accès Jean Jaurès)

Ecole Fontreynne (cour de l'école élémentaire, accès Boutons d'or)

Matin : 8h00 / 8h45 - Soir : 17h30 / 18h00

Si votre enfant est inscrit à l'accueil Clairière :

Accueil des enfants au centre

- de 8h30 à 9h30 le matin

Récupération des enfants au centre

- de 16h30 à 17h15 le soir maximum

LA CARTE EST À PRÉSENTER LORS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANT. ELLE EST RESTITUÉE À SON DÉPART. LES PERSONNES QUI VIENNENT RÉCUPÉRER L'ENFANT DOIVENT PRÉSENTER UNE COPIE DE CETTE CARTE AINSI QUE LEUR PIÈCE D'IDENTITÉ.